

que je l'ai affirmé tantôt, un parti ne peut pas voler l'intelligence d'un autre parti: toujours l'éclat du vrai jette le faux dans l'ombre.

Rappelons ici quelques-unes des assertions lancées sur le parquet de la Chambre par les membres du Gouvernement et du parti de la droite. Voici ce que je trouve dans la bouche du ministre actuel des Finances au hansard du 24 février 1927:

C'est la faute que je trouve et c'est la distinction que je fais entre notre attitude et celle des honorables députés de la gauche. Comment donc! on nous a présenté un plaidoyer en faveur des cultivateurs d'oignons. Ils sont trois cents au Canada. Et cependant nos honorables amis veulent grever tout le pays pour le bénéfice de ces trois cents producteurs d'oignons.

Et voilà que ce même ministre frappe les oignons d'un droit de 45c. par boisseau. Y eut-il jamais pareille hypocrisie? Plus loin le ministre des Finances actuel a dit ce qui suit:

Si le parti conservateur avait actuellement la direction des affaires et qu'il appliquât sincèrement la politique qu'il a exposée au peuple nous aurions un tarif douanier aussi élevé que celui des Etats-Unis.

"Brique pour brique." En 1927 il couvrait de ridicule pareil programme; en 1930 il l'incorpore à nos statuts. Il a dit aussi:

Nous nous trouvons entre le diable et la haute mer.

M. Manion: Qui est le diable?

M. Dunning: Eh bien, s'il me fallait penser, je crois que je devrais dire que ce sont les tories.

Je lisais l'autre jour dans le *Free Press* de Winnipeg quelque chose qui explique peut-être cette attitude de l'honorable ministre. Voici ce que dit le *Free Press*:

On dit que dans certains de ses discours dans l'Ouest M. King aurait désigné les progressistes "comme une espèce de hors la loi au parlement" et "qu'ils contribuent tout simplement à rendre l'Ouest ridicule".

Voilà, j'imagine, monsieur l'Orateur, ce qui explique que le ministre des Finances soit revenu de la haute mer pour se tourner vers le diable du parti tory.

J'ai aussi sous la main des déclarations faites dans le passé par le ministre de l'Intérieur (M. Stewart) qui, au cours de l'après-midi, sur un ton badin, a bien amusé la députation. Nous nous souvenons tous de son fameux "glas de la protection". Il était tout disposé à être le bourreau. J'aperçois à son siège, mon ami le ministre de l'Agriculture feuilletant le hansard, je constate qu'il qualifiait de "bunk", de blague, la protection. Il pourrait traduire ce mot classique pour l'instruction de ses partisans qui étaient si désireux d'en saisir le sens, cet après-midi.

[M. McGibbon.]

J'emprunterai maintenant quelques citations à l'orateur suppléant. Alors que nous siégeons dans l'ancien musée, il employa le langage classique qui suit:

Ma conviction est que les difficultés qui sévissent de nos jours peuvent être directement attribuées au tarif de protection en honneur présentement.

Ecoutez-le maintenant, monsieur l'Orateur, exprimer son avis. Mon honorable collègue combattait alors la taxe de consommation de 3 p. 100; plus tard il accorda son appui à une taxe de 6 p. 100. Le 18 mars 1921, il déclarait:

Vous ne pouvez vous attendre à sentir la rose, tant qu'il y a un putois sous la table.

Je le répète, la taxe de consommation était de 3 p. 100 à cette époque-là. Je me demande combien de putois il y a sous la table.

Une VOIX: Qui parlait ainsi?

M. McGIBBON: L'Orateur suppléant. Je complèterai ma citation:

De même, vous ne pouvez pas vous attendre à avoir des méthodes de taxation équitables de la part d'un gouvernement dont la politique est dictée par les gros capitalistes du pays.

Monsieur l'Orateur, j'ai une citation de plus à faire, et elle a un sens tout particulier étant donné que le ministère compte au nombre de ses partisans un bon nombre de soi-disant libéraux-progressistes. J'ignore s'il sont progressistes ou non, mais à mon avis ce qui, dans le passé, a pu les justifier de se dire libéraux c'est qu'ils semblaient tout disposés à faire fi et du pays et de leur politique et de n'importe quoi pour garder le pouvoir. Le député de Last-Mountain (M. Johnston) déclarait ce qui suit:

Je dirai qu'en 1916, peu de temps après que cette politique...

C'est-à-dire le programme agraire.

...eut été adoptée par le Conseil canadien d'agriculture, chaque candidat fédéral en Saskatchewan reçut une lettre du secrétaire de l'Association des producteurs de blé de cette province qui lui demandait, au cas où il serait élu, s'il serait disposé à donner son appui au programme élaboré par le Conseil canadien d'agriculture.

Or, monsieur l'Orateur, c'était effectivement une politique de libre-échange. Pour dissiper tout doute à ce sujet je citerai ce programme qui, il va de soi, reçut dans le passé la faveur de tous les députés siégeant à votre droite, et qui aujourd'hui accordent leur appui à un budget protecteur. Ce programme agraire fut rédigé et publié par le Conseil canadien de l'agriculture à Winnipeg, le 29 novembre 1918:

A) Par un dégrèvement immédiat général et notable des droits de douanes.